Hiro'a
JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

_ DOSSIER : Matari´i i ni´a 2026 : à l'écoute des signes du ciel, de la terre et de la mer

_ LA CULTURE BOUGE :
HURA TAPAIRU : 20 ANS DE DANSE, DE PASSION ET DE CRÉATION

_ UN VISAGE, DES SAVOIRS :
MAMOE MARO : DE L'OR ENTRE LES MAINS

_ TRÉSOR DE POLYNÉSIE :
BIBLIOTHÈQUE : UN DÉSHERBAGE PAS COMME LES AUTRES

NOVEMBRE 2026 NUMÉRO 227
MENSUEL GRATUIT




TE FARE 'UPA RAU
CONSERVATOIRE ARTISTIQUE
LES ARTS CLASSIQUES
LES ARTS TRADITIONNELS
LES ARTS DE LA SCÈNE
conservatoire@conservatoire.pf
conservatoire.pf
40.50.14.14

La photo du mois



© OOWEE Tahiti / Tahiti Fashion Week 2026

Le CMA à l'heure de la TFW 2026

« Le Centre des métiers d'art était présent à la Tahiti Fashion Week 2026 : deux robes nées dans leurs ateliers ont fait sensation sur le podium de cet événement mode annuel. Portées par Miss Tahiti, Leia Diard, et sa 1re dauphine, Hilina'i Tamarii, ces créations à partir de jeans recyclés ont révélé tout le savoir-faire de la nacre gravée et du coco sculpté. Trois colliers ont également été façonnés à la main par les élèves en gravure et en sculpture. Une belle opportunité pour les étudiants de mettre leur talent au service de la haute couture, main dans la main avec les couturières de la TFW, sur une conception visuelle signée Alberto V. »

PRÉSENTATION DES INSTITUTIONS



DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE - TE PAPA HIRO'A 'E FAUFA'A TUMU (DCP)

La Direction de la culture et du patrimoine remplace en octobre 2018 le Service de la Culture et du Patrimoine créé en novembre 2000. Sa mission relève d'une compétence générale règlementaire et de contrôle en matière culturelle, de propriété littéraire et artistique, de protection, conservation et valorisation du patrimoine culturel de la Polynésie française, y compris des langues polynésiennes et de soutien de ses acteurs.

Tél. (689) 40 507 177 - Fax : (689) 40 420 128 - Mail : direction.dcp@administration.gov.pf - www.culture-patrimoine.pf

SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL – TE PŪ ʻOHIPA RIMA'Ī (ART)



Le Service* de l'Artisanat Traditionnel de la Polynésie française, créé en 1984, a pour mission d'établir la réglementation en matière d'artisanat, de conseiller et d'assister les artisans, d'encadrer et de promouvoir des manifestations à vocation artisanale. Il est chargé de la programmation du développement de l'artisanat, de la prospection des besoins et des marchés, ainsi que de la coordination des moyens de fonctionnement de tout organisme à caractère artisanal ou de formation à l'artisanat.

Tél. : (689) 40 545 400 - Fax. : (689) 40 532 321 - Mail : secretariat@artisanat.gov.pf - www.artisanat.pf



© TFTN - Stéphane Maillon

MAISON DE LA CULTURE – TE FARE TAUHITI NUI (TFTN)

Te Fare Tauhiti Nui – Maison de la Culture (TFTN) est un établissement public administratif à caractère culturel créé par la délibération n° 80-126 du 23 septembre 1980 de la commission permanente de l'Assemblée Territoriale de la Polynésie française et modifiée par la délibération n° 98-24 APF du 9 avril 1998. Les principales missions de l'établissement sont :

- de concourir à l'animation et à la diffusion de la culture en Polynésie française ;
- d'encourager et de valoriser la production des activités et des œuvres culturelles et artistiques sous toutes ses formes ;
- d'assurer l'organisation et la promotion de manifestations populaires ;
- de promouvoir la culture *mā'ohi*, y compris sur les plans national et international ;
- d'organiser toute manifestation à caractère culturel ou artistique, toute fête populaire, spectacle, rencontre, colloque, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Polynésie française ou y participer ;
- de susciter les initiatives privées ou publiques, individuelles ou collectives, les soutenir par des moyens appropriés et faciliter, le cas échéant, la mise en place des structures adaptées ;
- d'assurer toute activité concourant au développement des connaissances culturelles.

Tél : +689 40 544 544 - www.maisondelaculture.pf/horaires-et-contacts/ - Facebook : Maison de la Culture de Tahiti

TE FARE IAMANAHA - MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES (MTI)



Le Musée voit le jour en 1974 et devient un EPA* en novembre 2000. Ses missions sont de recueillir, conserver, restaurer des collections liées à l'Océanie, plus particulièrement à la Polynésie, et de les présenter au public. Chargé de la valorisation, de l'étude et de la diffusion de ce patrimoine, le Musée a acquis un rôle d'expertise dans la préservation des biens culturels matériels et mobiliers.

Tél. : (689) 40 548 435 - Fax : (689) 40 584 300 - Mail : info@museetahiti.pf - www.museetahiti.pf



© GB

CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE – TE FARE ʻUPA RAU (CAPF)

Créé en 1978, le Conservatoire est un EPA* reconnu depuis février 1980 en qualité d'École Nationale de Musique. Les diplômes qu'il délivre ont donc une reconnaissance nationale. Ses missions sont l'enseignement théorique et pratique de la musique, de la danse, du chant et des arts plastiques, la promotion et la conservation de la culture artistique. Il a également pour vocation de conserver le patrimoine musical polynésien.

Tél. : (689) 40 501 414 - Fax : (689) 40 437 129 - Mail : conservatoire@conservatoire.pf - www.conservatoire.pf

CENTRE DES MÉTIERS D'ART – TE FARE ANOIHI (CMA)



Le Centre des Métiers d'Art est un établissement public administratif, créé en février 1980. Il a pour vocation de préserver les spécificités artistiques inhérentes à la tradition et au patrimoine polynésien, mais aussi d'œuvrer à leur continuité à travers les pratiques contemporaines. Les élèves peuvent suivre un cursus en trois années, lors duquel ils sont formés à différentes pratiques artistiques (sculpture, gravure, etc.), mais également à des cours théoriques (langue et civilisation polynésiennes). Le CMA délivre un titre qui lui est propre, le Certificat de Formation aux Métiers d'Art de Polynésie.

Tél. : (689) 40 437 051 - Fax (689) 40 430 306 - Mail : secretariat.cma@mail.pf - www.cma.pf



© DR / SPAA

SERVICE DU PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE AUDIOVISUEL - TE PIHA FAUFA'A TUPUNA (SPAA)

Le Service du Patrimoine Archivistique Audiovisuel a été créé en 1962 sous les traits du Patrimoine Archivistique Audiovisuel. Sa mission première de conservation et de mise à disposition des archives administratives a rapidement été étendue au patrimoine archivistique dans son ensemble. En 2011, la fusion du Service Territorial des Archives, du Service de la communication et de la documentation et de l'Institut de la communication audiovisuelle a doté le service d'une compétence générale d'organisation, d'intervention et de proposition en matière d'archivage et de patrimoine audiovisuel.

Tél. : (689) 40 419 601 - Fax : (689) 40 419 604 - Mail : service.archives.spaa@administration.gov.pf - www.archives.pf

PETIT LEXIQUE

** SERVICE PUBLIC : un service public est une activité ou une mission d'intérêt général. Ses activités sont soumises à un régime juridique spécifique et il est directement relié à son ministère de tutelle.*

** EPA : Les établissements publics administratifs (EPA) sont des organisations soumis aux règles de droit public, qui disposent d'une autonomie administrative et financière, et qui exercent une mission d'intérêt général dans **tous les domaines autres que le commerce et l'industrie** : la culture, la santé, l'enseignement, etc.*

SOMMAIRE

6-7 DIX QUESTIONS À
Hinatea Urarii Pambrun

8-9 LA CULTURE BOUGE
Hura Tapairu : 20 ans de danse, de passion et de création

10-11 UN VISAGE, DES SAVOIRS
Mamoe Maro : de l'or entre les mains

12-17 DOSSIER
Matari´i i ni´a 2026 : à l'écoute des signes du ciel, de la terre et de la mer

18-21 TRÉSOR DE POLYNÉSIE
Bibliothèque : un désherbage pas comme les autres

22-23 LE SAVIEZ-VOUS ?
Fanny Feugeas : l'ergothérapie au service des artisans

24 E REO TŌ'U
Mata´i

25 ACTUS

26-27 PROGRAMME

28-34 RETOUR SUR
Paix, espoir, plaisir, révolution : des mots et des savoir-faire

_ HIRO'A
Journal d'informations culturelles mensuel gratuit
en ligne www.hiroa.pf
_ Partenaires de production et directeurs de publication :
Musée de Tahiti et des îles, Direction de la Culture
et du Patrimoine, Conservatoire Artistique
de Polynésie française, Maison de la Culture - Te Fare
Tauhiti Nui, Centre des Métiers d'Art, Service de l'Artisanat
Traditionnel, Service du Patrimoine Archivistique et Audiovisuel.
_ Réalisation : pilepoildesigntahiti@gmail.com
_ Direction éditoriale : Te Fare Tauhiti Nui - 40 544 544
_ Rédactrice en chef : Alexandra Sigaudo-Fourny - alex@alesimedia.com
_ Secrétaire de rédaction : Hélène Missotte
_ Rédacteurs : Isabelle Lesourd, Alexandra Sigaudo-Fourny, Jenny Hunter
_ Couverture : © Tahiti Tourisme

DES LECTEURS
Votre avis nous intéresse !
Des questions, des suggestions ? Écrivez à :
communication@maisondelaculture.pf

HIRO'A SUR LE NET
À télécharger sur :
www.conservatoire.pf
www.maisondelaculture.pf
www.culture-patrimoine.pf
www.museetahiti.pf
www.cma.pf
www.artisanat.pf
www.archives.pf

Et à découvrir sur www.hiroa.pf !

SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL
TE FŪ OHIPA RIMA'I

Archives.pf

TE FARE TAUHITI NUI
MAISON DE LA CULTURE

Centre des Métiers d'art

HINATEA URARII PAMBRUN DE LA CELLULE PATRIMOINE CULTUREL DE LA DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE (DCP) – *TE PAPA HIRO'A 'E FAUFA'A TUMU*

Reo tahiti : faire vivre l'héritage à l'ère numérique

PROPOS RECUEILLIS PAR JENNY HUNTER

La valorisation de la langue tahitienne occupe une place essentielle dans les missions Direction de la culture et du patrimoine (DCP). Chaque vendredi, le service met en ligne sur son site et ses réseaux sociaux des mots en* reo tahiti. *Avec la nouvelle rubrique « 200 mots en* reo tahiti *», la DCP aborde la langue dans sa globalité, en l'illustrant d'exemples.



Quelle est la place du *reo tahiti* dans les missions de la DCP ?

« Au-delà du *reo tahiti*, il existe plusieurs langues polynésiennes comme le *reo pa'umotu*, le *'eo enana* ou le *ma'areva*. Une expression résume bien leur importance : "La langue est l'âme d'un peuple." Nos langues portent notre histoire, notre culture et notre identité profonde.

À travers nos missions, nous essayons de leur donner la place qu'elles méritent. Limités par nos moyens humains et l'absence en interne de locuteurs pour chaque langue, nous privilégions le *reo tahiti*. Concrètement, nous publions des livrets traduits, des panneaux culturels, un article mensuel dans le magazine *Hiro'a* et des témoignages audio sur notre plateforme *Varovaro a Ti'i*. Nous soutenons aussi les académies, et la signalétique de nos bureaux est bilingue. Le *reo tahiti* occupe donc une place centrale dans nos travaux, notre documentation et nos publications. »

Pourquoi est-il essentiel de promouvoir et de valoriser le *reo tahiti* à l'heure du numérique, notamment auprès des jeunes ?

« D'après l'ISPF, seules 25 % des familles utilisent une langue polynésienne au quotidien, ce qui pose la question de la transmission. Comment redonner aux jeunes l'envie de parler leur langue ? Le numérique est un formidable vecteur, car les jeunes sont très friands des réseaux sociaux. Autant nous appuyer sur ces outils pour leur faire découvrir leur patrimoine.

C'est aussi un pont entre les générations. Nos savoirs se transmettant traditionnellement par la parole au sein des familles, nous jouons un rôle de passeurs en recueillant la parole des anciens pour la restituer au grand public. Il est essentiel de sensibiliser les jeunes, car ce patrimoine est le leur, et ce sont eux qui le feront vivre demain. »

Comment la DCP met-elle en avant le *reo tahiti* sur son site et ses réseaux sociaux ?

« Nous proposons des formats variés : livrets de légendes en *reo tahiti* ou *'eo enana*, interviews sur YouTube et anciens témoignages sur *Varovaro a Ti'i* et supports pédagogiques en ligne. Surtout, notre rendez-vous hebdomadaire du vendredi présente un mot en *reo tahiti* sur notre site et notre page Facebook Nos travaux portent également sur les traditions orales et les savoir-faire, ce qui permet de découvrir la langue dans son contexte culturel, et non à travers de simples listes de mots. »

En quoi les outils numériques facilitent-ils cette transmission ?

« Ils nous permettent d'abord de conserver des traces de nos langues et de nos savoirs. Sur le terrain, nous utilisons des appareils photo, des enregistreurs et des caméras pour recueillir des témoignages et documenter des savoir-faire, ce qui est précieux pour les connaissances transmises oralement. Ensuite, le numérique permet de diffuser ces ressources plus largement et rapidement via Internet et les réseaux sociaux. Il concilie conservation, documentation et valorisation. »

Quelle place accordez-vous à la créativité dans la communication numérique ?

« La créativité est importante pour rendre nos contenus attractifs. Nous faisons appel à des artistes locaux dont les

illustrations donnent vie aux récits dans nos livrets. Nous valorisons aussi nos *reo* à travers des vidéos, des enregistrements sonores, des chants, des poèmes et des récits, montrant qu'ils sont présents dans de nombreux aspects de notre vie. »

Comment adaptez-vous vos contenus aux différents publics ?

« Tout dépend du projet et de son public. Nous essayons de proposer des contenus compréhensibles par le plus grand nombre, tout en restant précis et rigoureux. L'enjeu est de rendre nos travaux accessibles sans perdre la richesse des connaissances qu'ils contiennent, une gymnastique qui peut quelquefois s'avérer difficile. »

La participation du public est-elle encouragée sur les réseaux sociaux ?

« Nous ne la sollicitons pas nécessairement, mais des échanges se font naturellement dans les commentaires. Des internautes posent des questions, partagent des souvenirs ou des témoignages. Nous essayons d'y répondre lorsque nous le pouvons, et ces échanges s'avèrent parfois très riches. »


8

FOUR POLYNÉSIEN

AHIMĀ'A

Définition:

Un h, une voyelle longue, une glottale: *ahimā'a*

ahi : feu, *mā'a* : nourriture. *ahimā'a* désigne le four polynésien et aussi la nourriture qui y est contenue.

La préparation du four - *ahimā'a* - requiert de longues heures et la participation de presque tous les membres de la famille. Un trou est creusé dans le sol, des pierres volcaniques poreuses y sont chauffées au feu de bois - *ahi*, la nourriture est disposée sur des troncs de bananier écrasés, destinés à tempérer l'ardeur du four, recouverte de nattes de feuilles, de fibres tressées, d'une couche de terre. La nourriture - *mā'a* - parfois enveloppée dans des feuilles ou des paniers tressés pour l'occasion, y cuit doucement de 4 à 5 heures, en prenant le fumet de la terre, des feuilles et du bois. La famille pouvait tenir pendant 3 ou 4 jours en conservant les aliments dans leurs feuilles de cuisson.

Exemples:

Découvre le four ! : *A hiaī i te ahimā'a !*

La nourriture du four est prête. : *Ua ineine te ahimā'a.*

Four polynésien : *Ahimā'a*

Notes :


3

PATRIMOINE

FAUFA'A TUMU

Définition:

L'expression « *faufa'a tumu* » est aujourd'hui la plus couramment utilisée pour désigner le patrimoine. Il existe également l'expression « *faufa'a tupuna* », qui est tout aussi juste.

L'expression « *faufa'a tumu* » met l'accent sur la notion d'origine, de racine, de source ou de fondement. Le terme tumu renvoie à ce qui est à l'origine d'une chose, à sa racine ou à ce sur quoi elle repose. Quant à l'expression « faufa'a tupuna », elle désigne plus directement l'héritage des ancêtres, tupuna. Elle fait ainsi explicitement référence à ceux dont nous avons reçu cet héritage. Ces deux expressions permettent donc de parler du patrimoine sous deux angles complémentaires : ce qui constitue nos racines et ce que nous avons reçu de nos ancêtres.

Dans la culture polynésienne, l'héritage ne se limite pas aux objets, aux lieux ou aux vestiges du passé. Il se trouve également dans les savoirs, les pratiques, les langues, les récits, les gestes, les valeurs et les façons de vivre qui se transmettent de génération en génération. Cet héritage vient de ceux qui nous ont précédés. C'est grâce à eux que nous sommes qui nous sommes et que nous sommes ce que nous sommes aujourd'hui. Nos *tupuna* sont ainsi bien plus que les ancêtres d'une histoire révolue : ils sont à l'origine de nos racines, de notre identité et de ce que nous continuons à transmettre.

Exemples:

Nous devons protéger notre patrimoine : *E ti'a ia tātou ia pāruru i tō tātou faufa'a tumu*

Chérissons l'héritage de nos ancêtres : *'A poihere i tō tātou faufa'a tupuna*

Notre langue est un héritage de nos ancêtres : *Tō tātou reo, e faufa'a tupuna ia*

Notre langue est notre patrimoine : *Tō tātou reo, e faufa'a tumu ia*

Notes :

Comment garantissez-vous la qualité et l'authenticité des contenus diffusés ?

« Nous avons un réseau de partenaires : Université de la Polynésie française, académies, associations culturelles, institutions du Pays ou des communes et personnes ressources. Nous croisons leurs avis avec des recherches dans les archives et les ouvrages déjà réalisés. Cela nous permet de garantir des contenus aussi fiables que possible. »

Quels sont vos projets et vos ambitions pour l'avenir concernant la visibilité du *reo tahiti* ?

« L'objectif est de développer nos actions de documentation et de valorisation pour diffuser et mettre à disposition des ressources culturelles, en reliant la langue à son histoire, ses traditions, ses savoirs. Pour mesurer notre impact, nous regardons la portée de nos publications, les réactions et l'intérêt du public. Suivre le nombre de visiteurs sur notre site, Facebook, TikTok ou YouTube permettrait également à notre service d'évaluer concrètement nos actions. »

Si vous deviez transmettre un seul mot, une expression ou un message en *reo tahiti* aux lecteurs du *Hiro'a*, lequel choisiriez-vous et pourquoi ?

« Je choisirais cette expression : *"Fa'aitoito i te parau i tō tātou reo."* Cela signifie qu'il faut encourager chacun à parler notre langue sans peur de faire des erreurs ni se mettre de barrières. On apprend en pratiquant et en échangeant. L'essentiel est d'oser faire vivre notre *reo*, chacun à son niveau et à sa manière. » ◆

Hura Tapairu : 20 ans de

RENCONTRE AVEC HEREMOANA MAAMAATUAIAHUTAPU, À L'ORIGINE DU HURA TAPAIRU. TEXTE : ISABELLE LESOURD – PHOTOS : TFTN

Du 25 novembre au 5 décembre, le Hura Tapairu fête sa 20e édition au Grand théâtre de la Maison de la culture. Près de 1 000 artistes sont attendus pour ce rendez-vous incontournable du 'ori tahiti. L'occasion de revenir sur la naissance et l'évolution de ce concours avec son créateur, Heremoana Maamaatuaiahutapu.



Créateur du Hura Tapairu en 2004, alors qu'il dirigeait la Maison de la culture, Heremoana Maamaatuaiahutapu a accompagné le concours pendant de nombreuses années comme présentateur. Il revient cette année sous une nouvelle casquette : membre du jury.

Pourquoi avoir créé le Hura Tapairu ?

« À l'époque, je m'inquiétais pour l'avenir du Heiva. Certaines années, nous n'avions qu'un ou deux groupes professionnels inscrits, alors qu'il en fallait trois pour ouvrir la compétition ! Il manquait aussi un rendez-vous entre deux Heiva pour maintenir les groupes en activité. L'idée était de créer un tremplin, avec de petites formations, pour permettre aux groupes de faire leurs armes avant de se lancer dans le Heiva, qui demande des moyens humains et financiers beaucoup plus importants. »

Quels souvenirs gardez-vous de la première édition ?

« En 2004, huit groupes s'étaient inscrits. Au départ, j'avais imaginé un Heiva Tau'auhune, la fête de l'abondance, pour célébrer Matari'i i ni'a. Mais les groupes ne voulaient pas d'un autre Heiva. Ils souhaitaient un concours consacré au *'aparima*. C'est ainsi qu'est né le Hura Tapairu. Finalement, les huit groupes ont présenté différentes formes de *'ori tahiti,* mais il était trop tard pour changer le nom ! »

Vous attendiez-vous à un tel succès ?

« Ce qui m'a surpris, c'est la rapidité avec laquelle le concours s'est développé. Dès la deuxième année, le nombre de groupes avait doublé ! Beaucoup de grandes formations du Heiva, comme Hei Tahiti, Tamari'i Tipaerui, Hitireva ou Manohiva, ont fait leurs armes au Hura Tapairu. C'était exactement l'objectif recherché. »

Pourquoi rejoindre le jury pour la première fois cette année ?

« J'ai accepté la proposition de Fabien Mara Dinard, le président du jury. J'ai confié l'éducation de ce bébé à d'autres il y a une dizaine d'années. Aujourd'hui, il a vingt ans, c'est un jeune adulte ! J'ai envie de comprendre de l'intérieur comment il a évolué. »

Qu'attendez-vous des groupes ?

« D'abord, des émotions ! Le Hura Tapairu offre davantage de liberté de création que le Heiva. C'est un lieu où la tradition, la modernité et la création doivent se rencontrer. Une tradition qui se fige est une culture qui va mourir. Chaque génération doit pouvoir apporter sa touche, dans la danse comme dans la musique. »

Cette année, treize groupes étrangers participent au Hura Tapairu. Quel regard portez-vous sur cet engouement pour le *'ori tahiti* à l'étranger ?

« Ce n'est pas nouveau ! Dans les années 1990, j'étais déjà invité à des Tahiti Fêtes, des rassemblements et des concours de danse tahitienne organisés à l'étranger, notamment à San José, en Californie. À l'époque, nous nous demandions comment accompagner cet engouement sans que notre danse soit dénaturée. Le *'ori tahiti*, ce n'est pas de la gymnastique ! On ne peut pas empêcher son développement à l'étranger, alors autant participer à cet élan et veiller à la transmission de notre culture en contrôlant. » ◆



danse, de passion et de création

20e Hura Tapairu : demandez le programme !

Près de 1 000 artistes sur scène

Pour cette édition anniversaire, la Maison de la culture annonce 44 formations, toutes catégories confondues, et près de 1 000 danseurs, danseuses et musiciens. Sans compter les auteurs, les costumiers et toutes les petites mains qui œuvrent dans les coulisses ! Le concours réunit notamment 24 groupes en catégorie Mehura et neuf en catégorie Tapairu, contre seulement cinq l'an dernier. Une belle progression qui témoigne de la vitalité du *'ori tahiti*.

Le Hura Tapairu s'ouvre sur le monde

Pour sa 7e édition, le Hura Tapairu Manihini accueillera 13 groupes venus du Japon, du Mexique, de Nouvelle-Calédonie, de Hawaii et de France. Tous concourront en catégorie Mehura Manihini. Une belle occasion de découvrir comment le *'ori tahiti* est interprété et partagé au-delà de nos frontières.

Des duos et des percussions

Outre les catégories principales Tapairu et Mehura, les formations pourront participer à des concours facultatifs : le *'aparima 'āpīpiti* et le *'ōte'a 'āpīpiti*, deux danses interprétées en duo, féminin, masculin ou mixte, ainsi que le *pahu nui*, qui met à l'honneur les musiciens et leur *pahu tūpa'i*. Le règlement prévoit également une épreuve de *'ori tahito*, inspirée des danses des années 1960-1970.



Nouveauté : des spectacles en plusieurs séances

C'est l'une des grandes nouveautés de cette 20e édition. Pour la première fois, les soirées de concours seront proposées en plusieurs séances. Un nouveau format qui permettra au public de choisir les représentations auxquelles il souhaite assister. Attention donc à bien sélectionner sa séance au moment de réserver !

Un jury de six personnalités

Fabien Mara Dinard présidera le jury, composé de Moana'ura Tehei'ura, Vanina Eha Yan, Enda Tanseau Araipu, Herenui Papu et Heremoana Maamaatuaiahutapu. Parmi les nouveaux visages, Enda Tanseau Araipu dirige le groupe Hana Pupu 'Ori, tandis que Herenui Papu, danseuse originaire de Mo'orea, dirige également une école de danse et un groupe.



L'artisanat aussi à la fête

Depuis 2013, le Service de l'artisanat traditionnel – Te Pū 'Ohipa Rima'ī est partenaire du Hura Tapairu. Cette année, dix artisans, sélectionnés parmi quinze candidats, exposeront leurs créations dans le hall du Grand théâtre : bijoux en nacre, coquillages, fibres, bois et os, chapeaux, éventails et paniers en *pae'ore*, robes locales et *tīfaifai*. De belles idées de cadeaux à l'approche des fêtes ! Les stands ouvriront deux heures avant chaque soirée de concours. ◆

PRATIQUE

20e Hura Tapairu

- Du 25 novembre au 5 décembre 2026
- Au Grand théâtre de la Maison de la culture
- Tarifs : 2 000 Fcfp en zone 1 et 1 500 Fcfp en zone 2
- Tarifs réduits pour les étudiants de moins de 25 ans : 1 000 Fcfp et 800 Fcfp. Entrée gratuite pour les personnes à mobilité réduite et les enfants de moins de deux ans
- Pour ceux qui ne pourront pas se déplacer, les soirées seront diffusées en direct sur TNTV+, au tarif de 600 Fcfp la séance de concours et 800 Fcfp pour les finales
- Renseignements : www.huratapairu.com et www.maisondelaculture.pf Tél. : 40 544 544 / 40 503 100

Mamoe Maro : de l'or entre

RENCONTRE AVEC MAMOE MARO, ARTISANE. TEXTE : ISABELLE LESOURD - PHOTOS : MAMOE MARO

Originaire de Rangiroa et installée à Makemo depuis dix ans, Mamoe Maro crée des bijoux, des paniers et des objets décoratifs tressés au gré des matières et de son inspiration. Du 19 au 29 novembre, elle participera pour la quatrième fois au Salon des Tuamotu-Gambier, un rendez-vous annuel incontournable pour vendre ses créations.

Mamoe Maro a commencé l'artisanat très jeune, par nécessité. « *Je suis devenue maman à 17 ans. Pour gagner un peu d'argent, je peignais des* pāreu *à la main.* » Puis sont venus la couture, la confection de couvertures et, progressivement, le travail des coquillages. Elle se souvient de ses premiers pas dans le tressage. « *Quand la maîtresse était absente, la femme de ménage de l'école primaire nous apprenait à tresser des chapeaux.* » Cet apprentissage lui a permis de confectionner plus tard 150 chapeaux pour le groupe de danse Te Maeva, rémunérés à l'époque 200 Fcfp pièce ! En 2000, elle participe à une formation organisée par la commune de Rangiroa. « *Nous avions les coquillages, mais nous ne savions pas trop comment les mettre en valeur.* » La *vahine* multiplie les ateliers, expérimente de nouvelles techniques et diversifie ses créations. Aujourd'hui Mamoe est installée à Makemo et elle travaille aussi bien les coquillages que les fibres végétales.



Du récif à l'atelier

Derrière chaque bijou ou objet tressé se cache un travail souvent insoupçonné. Avant même de créer, il faut récolter et préparer la matière première. Pour les coquillages, Mamoe part sur la plage et même sur le récif, seule ou avec d'autres membres de son association, Te Rima'ī e Tōna Rauhaga. Certaines espèces, comme le *pōreho*, une porcelaine noire, se ramassent de nuit. Une fois récoltés, les coquillages sont enterrés dans le sable pendant un mois pour les débarrasser de leurs impuretés et de leurs odeurs. Viennent ensuite le lavage, le tri, le perçage et, enfin, l'assemblage. Le travail du *nī'au*, les palmes de cocotier, exige tout autant de patience. « *On ne choisit pas n'importe quel cocotier. Il faut des palmes fines et souples* », précise l'artisane. Une fois coupées, les palmes doivent reposer trois jours pour s'assouplir avant d'être découpées en fines lanières, prêtes à être tressées.



Formée aux gestes d'antan

Mamoe a d'abord confectionné des paniers simples comme ceux destinés notamment au *ahimā'a*, le four tahitien, avant de réaliser des chapeaux, des éventails et des objets décoratifs. Début 2025, une formation de trois semaines, organisée par le Service de l'artisanat traditionnel et animée par Tevahine Teariki, lui a permis de se perfectionner dans le *raraga mātua*, un panier d'antan qui nécessite

les mains



la maîtrise d'une technique de tressage traditionnelle particulièrement minutieuse. Depuis, elle est devenue une experte en la matière. « *Il faut compter cinq jours pour en réaliser un. Maintenant, je vais un peu plus vite !* » Attachée à l'authenticité, elle préfère respecter les modèles traditionnels, même si elle accepte parfois d'y ajouter quelques décorations pour satisfaire sa clientèle.

Trois salons, trois premiers prix

Son savoir-faire a été récompensé à chacune de ses participations au Salon des Tuamotu-Gambier. En 2023, elle décroche le premier prix avec un diadème en coquillages. En 2024, c'est un plastron en *pōreho* qui lui vaut la première place. L'année suivante, son panier d'antan en *raraga mātua* lui apporte une troisième distinction. « *Chaque fois que je termine une création, je suis contente, mais j'ai toujours envie de faire encore mieux. Il faut persévérer. On a de l'or dans nos mains !* » Pour cette nouvelle édition, elle a préparé un plastron inspiré du thème du concours sur le *pōreho*. Mais l'année a été difficile, marquée par des soucis. Alors qu'elle avait apporté deux cents pièces l'an dernier, elle n'en présentera qu'une centaine cette fois. Car l'artisanat, qu'elle pratique parallèlement à la gestion d'un petit snack, demande du temps. Toute l'année, elle constitue progressivement son stock pour ce rendez-vous annuel.

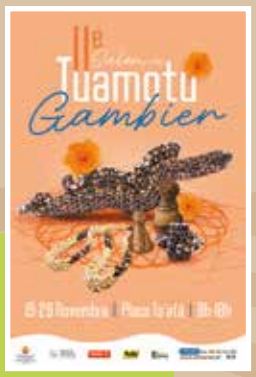
Bien plus qu'un salon

Pour Mamoe, ce déplacement à Tahiti représente une occasion précieuse de vendre ses créations, mais aussi de retrouver les artisans des autres îles, les amies et la famille. « *On ne devient pas riche, mais j'aime venir. On revoit les copines, on découvre ce que font les autres et on voit comment leur travail évolue.* » Soucieuse de préserver les savoir-faire anciens, elle partage volontiers ses connaissances avec les jeunes et les *māmā* de Makemo. Elle regrette toutefois que les nouvelles générations préfèrent parfois reproduire des modèles trouvés sur les réseaux sociaux plutôt que d'apprendre les gestes traditionnels. Malgré les difficultés de la vie, Mamoe n'imagine pas abandonner l'artisanat. Créer lui permet de s'évader, de se vider la tête et de retrouver une forme de sérénité. Et surtout, chaque pièce achevée lui apporte cette satisfaction simple et précieuse : la fierté d'avoir réalisé quelque chose de ses mains.◆

Du 19 au 29 novembre

11e édition du Salon des Tuamotu-Gambier

Du 19 au 29 novembre, l'esplanade basse de To'atā accueillera la 11e édition du Salon artisanal des Tuamotu-Gambier. Organisé par le Comité artisanal Te Mata Keinanga, présidé par Moeata Tahiri, ce rendez-vous réunira une soixantaine d'artisans *pa'umotu* venus présenter la richesse et la diversité de leurs savoir-faire. Placée sous le thème « *Takapua, Takaaro e tāna pōreho* » (Takaroa, Takapoto et leur porcelaine noire), cette nouvelle édition mettra particulièrement à l'honneur les coquillages de l'archipel. Les visiteurs pourront découvrir des bijoux, des objets en fibres végétales et en coquillages, mais aussi des sculptures sur *feo* (roche calcaire corallienne) de Anaa et des paniers en *raraga mātua* de Makemo. Deux savoir-faire traditionnels qui ont fait l'objet de formations l'an dernier et que les artisans comme Mamoe Maro continuent de faire vivre. Deux concours viendront également valoriser les différentes variétés de porcelaines des Tuamotu : l'un consacré à la réalisation d'un objet traditionnel, l'autre à une création libre. Enfin, du jeudi au dimanche, des musiciens *pa'umotu* apporteront une touche festive à ce rendez-vous artisanal et culturel.



PRATIQUE

- Du 19 au 29 novembre 2026
- De 8 à 18 heures
- Esplanade basse de To'atā
- Inauguration le jeudi 19 novembre à 10 heures
- Programme sur www.artisanat.pf.

DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE (DCP) – *TE PAPA HIRO'A 'E FAUFA'A TUMU TE FARE IAMANAHA* - MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES (MTI)
MAISON DE LA CULTURE (TFTN) – *TE FARE TAUHITI NUI*
CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE (CAPF) – *TE FARE 'UPA RAU*
SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL (ART) – *TE PŪ 'OHIPA RIMA'I*

Matari'i i ni'a
à l'écoute des signes du ciel,

SOURCES : TAHITI TOURISME, TFTN, SERVICE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL ET CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE. TEXTE : ISABELLE LESOURD – PHOTOS : TAHITI TOURISME - CAPF



2026 :
de la terre et de la mer





La saison de l'abondance est de retour ! Le 20 novembre, Matari'i i ni'a nous invite à renouer avec la nature, la culture et les savoirs de nos ancêtres. Entre cérémonie, défilé de chars fleuris, chants, danses et concerts, cette deuxième édition promet d'être une grande fête.

Lever les yeux vers le ciel, observer les étoiles, écouter la nature, lire l'océan, guetter les signes annonciateurs d'un changement de saison… Pendant des siècles, les Polynésiens vivaient au rythme de leur environnement. Le ciel était leur calendrier, la terre et la mer leur donnaient de précieux indices. Quand planter ? Quand récolter ? Quand pêcher ? Les réponses se trouvaient bien souvent dans l'observation de la nature.

Qu'est-ce que Matari'i i ni'a ?

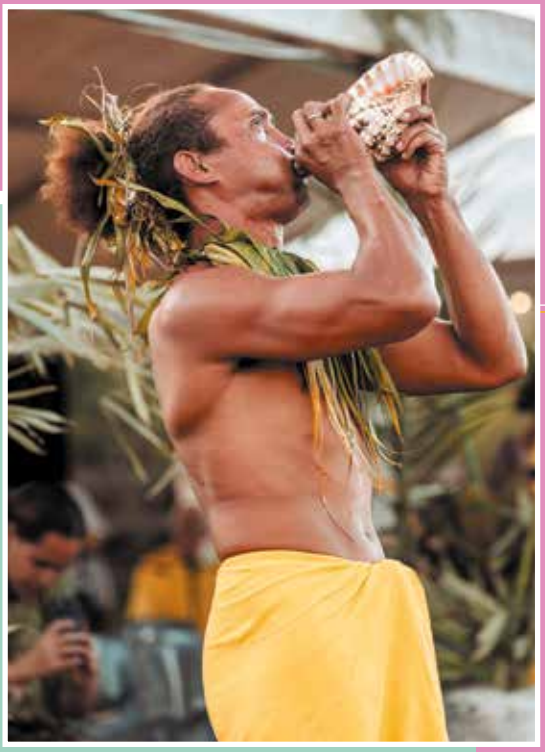
Parmi ces repères, un petit groupe d'étoiles occupait une place particulière : les Pléiades, appelées Matari'i en *reo tahiti*. Leur apparition dans le ciel nocturne, vers le 20 novembre, annonçait le début de Matari'i i ni'a, la saison de l'abondance. Une période marquée par le retour des pluies, la floraison des arbres fruitiers, la fertilité des sols et la profusion des ressources terrestres et marines. Six mois plus tard, vers le 20 mai, leur disparition annonçait Matari'i i raro, la saison de la sobriété et du repos de la terre. Ces deux saisons rythmaient la vie quotidienne, les travaux agricoles, la pêche, m ais aussi les cérémonies et les rassemblements communautaires.

Tāpa'o Tumu : retrouver les signes de la nature

C'est précisément cette relation entre l'homme et son environnement que la deuxième édition de Matari'i i ni'a souhaite remettre à l'honneur, à travers le thème « Tāpa'o Tumu : les signes du ciel, de la terre et de la mer ». Des signes qui permettaient aux anciens d'anticiper les saisons et d'adapter leurs activités. Cette célébration nous invite aujourd'hui à redécouvrir et à partager ces précieux savoirs transmis de génération en génération. Une belle occasion de méditer sur les enseignements d'antan, à l'heure où nos vies s'accélèrent et nous font parfois oublier les repères essentiels qui nous environnent et le lien qui nous unit à la nature.

Une fête qui prend racine

Depuis 2025, le 20 novembre est officiellement inscrit au calendrier des jours fériés de Polynésie française. Une reconnaissance forte pour ce moment à la fois astronomique, culturel, spirituel et communautaire. Mais si cette journée est chômée dans les administrations et les établissements scolaires, elle ne l'est pas obligatoirement dans le secteur privé où son application dépend des conventions collectives. Portée conjointement par le gouvernement de la Polynésie française, Tahiti Tourisme, Te Fare Tauhiti Nui - Maison de la culture et la Direction de la culture et du patrimoine, la manifestation a rassemblé près de 7 000 personnes lors de sa première édition. Cette année, l'ambition est de poursuivre cet élan et d'inscrire dans le temps ce grand rendez-vous populaire, fédérateur et ouvert à tous. Communes, établissements scolaires, associations, acteurs culturels et environnementaux sont invités à participer à cette dynamique.♦



Vendredi 20 novembre :

les temps forts

- **8 h 30 à 9 h 40**

Une cérémonie pour accueillir l'abondance

C'est dans les jardins de Pā'ōfa'i que débuteront les célébrations, avec une cérémonie culturelle consacrée au retour des Pléiades et à l'entrée dans la saison de l'abondance.

Ce temps fort, organisé de 8 h 30 à 9 h 40, comprendra notamment le rituel traditionnel du *'ava* (sur invitation), symbole de respect, de partage et de transmission. Un moment solennel qui rappelle la dimension spirituelle et culturelle de Matari'i i ni'a.

- **14 h à 15 h 30**

Des savoir-faire à découvrir et une nature à préserver

Direction la place Vai'ete, où le public pourra participer à l'un des six ateliers d'artisanat traditionnel proposés par le Service de l'artisanat et rencontrer les représentants de la Fédération des associations de protection de l'environnement (FAPE - Te Ora Naho). Ces animations mettront en lumière deux dimensions essentielles de la culture polynésienne : les savoir-faire hérités des anciens et le respect de notre environnement. L'occasion de découvrir des pratiques traditionnelles, d'échanger avec les intervenants et de s'interroger sur notre manière de préserver les richesses naturelles du *fenua*.

- **15 h 30 à 16 h 20**

Cérémonie officielle

Toujours sur la place Vai'ete, les festivités prendront une dimension plus officielle avec une cérémonie protocolaire.

Au programme : spectacles de danse, interventions des autorités et discours du président de la Polynésie française.



- **16 h 30 à 18 h 30**

Défilé de chars fleuris

Grande parade culturelle (voir encadré page 16).

- **De 18 h 30 à 21 h**

Animations culturelles

Le front de mer prendra des airs de grande fête populaire avec trois rendez-vous musicaux simultanés. Sur la place Vai'ete, le Royal Band fera revivre l'ambiance des bals du Tahiti d'antan. Au centre Vaima, place au concert de Nohorai, tandis que le groupe Akatoka se produira rue Gauguin.

- **21 h**

Feu d'artifices

Pour clôturer les festivités, rendez-vous sur le front de mer, les yeux tournés vers la rade de Pape'ete. Un grand feu d'artifice illuminera le ciel de 21 h à 21 h 30.

Programme gratuit et ouvert à tous.





Deux heures de parade, 10 chars fleuris et 2 500 défilants

C'est l'un des moments les plus attendus de cette deuxième édition. Le vendredi 20 novembre, de 16 h 30 à 18 h 30, le boulevard Pōmare se transformera en une immense scène à ciel ouvert pour accueillir une grande parade culturelle. Cette année, on attend dix chars fleuris, des chants, des danses et près de 2 500 défilants pour célébrer Matari'i i ni'a. Pendant deux heures, les associations participantes feront rayonner la richesse et la diversité du patrimoine polynésien. Chaque char mettra à l'honneur les archipels, leurs traditions, leurs savoir-faire et leur créativité à travers des décors inspirés de l'univers culturel et naturel des îles. Costumes, chants, danses et arts vivants se mêleront dans un grand cortège festif, à la fois populaire et fédérateur. Une belle occasion de mettre en lumière le dynamisme des associations qui œuvrent pour préserver et transmettre les traditions locales et de rappeler que la culture polynésienne est avant tout une culture vivante.

- **Rendez-vous : vendredi 20 novembre, de 16 h 30 à 18 h 30, boulevard Pōmare à Pape'ete.**
- **Le boulevard Pōmare sera fermé de 12 h à 22 h et la rue Jeanne d'Arc de 6 h à 22 h.**

Le dress code ? Fleuri, coloré et local !

Pour Matari'i i ni'a, on sort ses plus belles tenues locales ! Robes fleuries, chemises aux couleurs éclatantes, couronnes de fleurs… Le public est invité à jouer le jeu et à participer pleinement à l'ambiance de la fête. Pas besoin d'être dans le défilé pour célébrer l'abondance. Chacun peut apporter sa petite touche de couleur et de gaieté à cette journée.



Les touristes sont les bienvenus !

Matari'i i ni'a n'est pas seulement une célébration destinée aux habitants du *fenua*. C'est aussi une belle occasion pour les visiteurs de découvrir la culture polynésienne autrement, au contact de celles et ceux qui la font vivre. Organisé pendant la basse saison touristique, l'événement permet aux voyageurs de partager un moment de fête authentique, loin des seules images de cartes postales. Une expérience qui leur permettra de mieux comprendre le lien profond qui unit les Polynésiens à leur environnement. Cette célébration s'inscrit également dans une période riche en événements culturels, avec notamment la 'Ori Tahiti Nui Competition, dont les danseurs participeront à la parade, et le Hura Tapairu Manihini. De quoi offrir aux visiteurs un bel aperçu de la vitalité culturelle du pays.

Les langues polynésiennes à l'honneur

Autre initiative proposée dans le cadre de cette deuxième édition : la série vidéo *'Ei Ta'o, 'Ei Reo,* consacrée à la diversité des langues polynésiennes. À travers cinq capsules, le public découvrira des virelangues, ces petites phrases amusantes et parfois difficiles à prononcer, qui jouent avec les sons et les mots. Cinq langues seront ainsi mises à l'honneur : le *reo tahiti*, le *reo pa'umotu*, le *'eo 'enana*, le *kō'ai rapa* et le *reo mangareva*. Une façon ludique de faire entendre la diversité linguistique de nos archipels et de donner envie aux plus jeunes de se l'approprier.

Et la fête continue en novembre

Le 29 novembre, le Conservatoire célèbre l'abondance des mots

Les festivités de Matari'i i ni'a se prolongeront dans les jardins du Musée de Tahiti et des îles, à Puna'auia, avec un spectacle original proposé par le Conservatoire artistique de la Polynésie française. Baptisée *Tao Auhune*, cette manifestation célébrera, à sa manière, l'abondance. Non pas celle des récoltes ou des ressources de la mer, mais celle des mots ! Le dimanche 29 novembre, de 17 h à 19 h, une centaine d'élèves issus des trois sections d'enseignement du Conservatoire (traditionnel, classique et arts de la scène) se retrouveront pour un spectacle son et lumière de deux heures.

Au programme : *'ōrero,* danses, chant lyrique en *reo tahiti* et poésie. Des expressions artistiques différentes, réunies autour d'une même envie : faire vivre la richesse des mots, de la langue et de la culture polynésiennes.

Dimanche 29 novembre, de 17 h à 19 h, dans les jardins du Musée de Tahiti et des îles, à Puna'auia. Entrée libre. Prévoir son *pē'ue*.

Le 28 novembre, un *tere* spécial Matari'i i ni'a

Et pour ceux qui souhaitent prolonger la fête et aller encore plus loin, rendez-vous le samedi 28 novembre pour un *tere* spécial Matari'i i ni'a organisé par Tahiti Tourisme et le comité du tourisme à Mo'orea. Au programme de cette excursion guidée sur l'île sœur, une journée de découverte des traditions et savoirs ancestraux : initiation à la navigation traditionnelle, découverte des plantes médicinales et des rites du kava, sortie en pirogue à voile, déjeuner *mā'a tahiti* en bord de mer, danses et baignade. Sur le chemin du retour, les participants pourront observer la constellation Pipiri mā à la tombée de la nuit.



© CAPF TAO AUHUNE - Christophe Molinier

Samedi 28 novembre, de 6 h 30 à 18 h 30, départ de la gare maritime de Pape'ete.

Tarif : 11 000 Fcfp par personne, à partir de 12 ans

www.tahititourisme.pf

Des navettes gratuites pour rejoindre les festivités

Pour faciliter l'accès à la grande parade du 20 novembre, Tahiti Tourisme met en place des navettes gratuites au départ de plusieurs hôtels des côtes est et ouest de Tahiti.

Depuis la côte est :

- Tahiti Pearl Beach Resort : départs à 13 h et 14 h.
- Royal Tahitien : départs à 13 h 20 et 14 h 15.
- Depuis la côte ouest :
- Tahiti Lagoon Resort : départs à 13 h et 14 h 15.
- InterContinental Tahiti : départs à 13 h 15 et 14 h 30.
- Hilton Tahiti : départs à 13 h 30 et 14 h 45.

Un retour commun est prévu à 19 h.

Pour ne rien manquer des festivités

L'ensemble du programme de Matari'i i ni'a 2026 est à retrouver sur www.matarii.pf, ainsi que sur les pages Facebook de Tahiti Tourisme et de Te Fare Tauhiti Nui - Maison de la culture.

Bibliothèque : un désherbage

RENCONTRE AVEC LANDRY TAVAEARII, AGENT EN CHARGE DU RÉCOLEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE PATRIMONIALE MARTIAL IORSS. PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXANDRA SIGAUDO-FOURNY – PHOTOS : SPAA ET ASF

Récolement, inventaire, consolidation des fonds… Les opérations menées par Landry Tavaearii et ses collègues au sein de la Bibliothèque patrimoniale de la Polynésie française, nouvellement nommée « Bibliothèque patrimoniale Martial Iorss », sont colossales mais indispensables. Si en 2022, un premier inventaire faisait état de 8 000 ouvrages, le volume exact des collections reste aujourd'hui à déterminer, et le récolement en cours permettra de l'établir avec précision. Préalablement, une première étape a été lancée en octobre 2026 : le désherbage des collections. Dans le jargon des bibliothèques, cette opération consiste à retirer des rayonnages les documents qui n'y ont pas ou plus leur place. Rencontre avec Landry Tavaearii, qui s'attache à faire place nette.

En 2022, une communication faisait état de 8 000 ouvrages dans la Bibliothèque patrimoniale, qu'en est-il réellement ?

« C'est en effet le chiffre avancé lors de l'inventaire de 2022, mais il y en a probablement bien plus. J'ai, pour ma part, déjà contrôlé 2 000 ouvrages dans le cadre de ma mission. Tout l'enjeu du récolement est de savoir exactement ce qui est conservé dans notre bibliothèque. Depuis la création du service, en 2012, aucun récolement de cette ampleur n'avait encore été réalisé. »

Concrètement, qu'est-ce qu'un récolement ?

« C'est une cartographie des livres présents dans notre bibliothèque. Le récolement permet de confirmer la présence physique d'un ouvrage, de le localiser dans la bibliothèque, mais aussi de vérifier son état de conservation. Il s'agit vraiment d'une opération de contrôle et de vérification sur pièce et sur place. Cela peut prendre des années. Jusqu'à présent j'étais seul, mais en novembre, je vais accueillir du renfort. Un récolement se termine toujours par la rédaction d'un procès-verbal, c'est très contrôlé, bien plus qu'un inventaire qui est là pour recenser et indexer. »

Que trouve-t-on dans cette bibliothèque de conservation ?

« Nos collections proviennent principalement de quatre sources : les versements des services et des établissements publics de la Polynésie française, les fonds privés confiés par des particuliers ou des personnalités, et le dépôt légal ainsi que les acquisitions effectuées dans le cadre de la politique documentaire du Pays afin de compléter, enrichir ou valoriser les collections patrimoniales. Tous les documents conservés doivent présenter un intérêt patrimonial pour la Polynésie française, soit par leur auteur, soit par leur thème. Afin de vérifier que les collections répondent bien à ces critères et de préparer le récolement dans les meilleures conditions, nous avons d'abord mené une opération de désherbage des collections.»

Qu'est-ce que le « désherbage » en bibliothèque ?

« Dans le jargon des bibliothèques, cela signifie que nous allons identifier et retirer de la bibliothèque tous les ouvrages qui n'y ont pas leur place. Dans notre bibliothèque, nous écartons les ouvrages qui ne présentent aucun lien avec la Polynésie française. Cela peut être un roman, un périodique ou tout autre document. Si l'ouvrage ne traite pas de la Polynésie française, mais que son auteur est une personnalité du territoire ou que son



Des ouvrages en cours de désherbage.

pas comme les autres



Un travail de fourmi au cœur de la bibliothèque patrimoniale Martial Iorss : des milliers d'ouvrages passés au peigne fin pour préserver la mémoire de la Polynésie.

histoire est liée à la Polynésie française, il est conservé dans nos collections. En revanche, cette démarche ne s'applique pas aux collections de fonds privés intégrées à la bibliothèque. Ceux-ci sont conservés dans leur intégralité, même lorsque certains ouvrages ne présentent aucun lien direct avec la Polynésie française. C'est notamment le cas de la future collection Gérald Coppenrath, dont l'intérêt réside à la fois dans les documents relatifs à la Polynésie française qu'elle rassemble et dans la cohérence de l'ensemble documentaire constitué au fil du parcours personnel, professionnel et intellectuel de son propriétaire. Certains ouvrages, bien que ne portant pas directement sur la Polynésie, contribuent à documenter les références, centres d'intérêt et domaines d'expertise qui ont nourri son action et son engagement au sein du Pays. »

Cela signifie que chaque livre doit être ouvert, observé. C'est un travail de fourmi, rayon par rayon, ouvrage par ouvrage…

« Oui, c'est un travail de fond ! L'objectif est d'identifier les ouvrages qui ne relèvent pas du périmètre documentaire de la bibliothèque. J'examine d'abord la couverture afin d'évaluer son lien éventuel avec la Polynésie française. Si aucun élément probant n'apparaît, je consulte la table des matières, puis je parcours l'ouvrage à la recherche d'indices textuels ou iconographiques. Souvent, lorsque j'ai un doute, je complète mes recherches par une recherche en ligne afin d'obtenir davantage d'informations sur l'ouvrage. Quand j'estime qu'un ouvrage est éligible au désherbage, je le mets de côté pour qu'il soit soumis à l'examen de la commission. »

Vous ne décidez donc pas seul du sort de ces ouvrages…

« Non, pas du tout. La commission réunit généralement six personnes dont la direction, notre chef de service et le chargé du contrôle scientifique et technique. C'est en commission que se valide ou pas le désherbage et, le cas échéant, la mise au pilon. Ce terme désigne le retrait définitif du document des collections. Toutefois, la destruction constitue l'ultime recours. Les ouvrages retirés des collections font l'objet d'une démarche de valorisation visant à favoriser leur réutilisation. Ils sont proposés à différents partenaires institutionnels et culturels, notamment la Maison de la culture - *Te Fare Tauhiti Nui*, la Direction générale de l'éducation et de l'enseignement, le Musée de Tahiti et des îles - *Te Fare Iamanaha* et la Direction de la culture et du patrimoine – *Te Papa hiro'a 'e faufa'a tumu*, qui peuvent sélectionner les exemplaires présentant un intérêt pour leurs activités. Les ouvrages sont également mis à disposition du grand public dans notre salle de consultation. Le SPAA envisage de pouvoir collaborer avec l'association Polynélivre afin de pouvoir déposer

dans leurs boîtes à livres certains de ces ouvrages afin de prolonger leur diffusion auprès de la population. »

Les débats sont-ils parfois animés en commission sur la pertinence de garder tel ou tel ouvrage ?

« Pas nécessairement, car les décisions sont prises de manière collégiale au sein de la commission. Pour les ouvrages dont la destination ne soulève pas de difficulté particulière, les échanges entre les membres permettent généralement de dégager un consensus fondé sur leurs compétences et leurs connaissances respectives des collections et des besoins des publics. En revanche, lorsqu'un ouvrage présente un intérêt patrimonial, documentaire ou scientifique particulier, ou lorsque son évaluation appelle une appréciation plus approfondie, la commission prévoit de s'appuyer sur l'expertise de personnels disposant de compétences scientifiques. Dans le cadre de l'évolution du dispositif, il est d'ailleurs envisagé de renforcer cette instance par la participation de spécialistes afin d'affiner l'évaluation du niveau d'intérêt scientifique des ouvrages et de mieux éclairer les choix de conservation, de réaffectation ou de retrait des collections. »

Plus de 8 000 ouvrages à disposition comprennent forcément des pépites. Avez-vous fait des découvertes insolites ?

« Oui, j'ai eu la surprise de découvrir un livre en italien du XVIII[e] siècle. À ce jour, nous ne savons pas encore comment il est entré dans nos collections. Cette découverte soulève plusieurs questions, notamment quant à son origine, son intérêt patrimonial et son éventuelle intégration dans les collections patrimoniales du service. Son examen sera poursuivi conformément aux procédures applicables en matière d'évaluation et de gestion des collections. Ce travail de désherbage est long et minutieux, mais il est aussi très enrichissant : il nourrit ma culture générale, m'ouvre l'esprit à d'autres cultures et à d'autres récits, tout en approfondissant ma connaissance du patrimoine et de l'histoire de mon pays. »

Quel volume d'ouvrages prévoyez-vous de désherber ?

« En un mois, nous avons retiré 400 ouvrages, soit dix mètres linéaires. Mais la tâche est loin d'être terminée. À ce stade, le désherbage porte sur environ 5 % des collections de la bibliothèque. Il est donc encore trop tôt pour évaluer précisément le volume total d'ouvrages qui seront concernés. »

Quelle est la prochaine étape ?

« Nous allons également engager le bulletinage des collections de périodiques. Ce travail de récolement consiste à contrôler numéro par numéro la complétude des collections afin d'identifier les éventuels manques. Lorsqu'une lacune est constatée, nous entreprenons des recherches auprès de différents fonds ou partenaires pour tenter de retrouver les fascicules manquants et ainsi préserver la cohérence des collections. » ◆

Une bibliothèque de conservation

Contrairement à une bibliothèque de prêt, dont la vocation première est la circulation des documents, une bibliothèque patrimoniale de conservation a pour mission d'assurer la préservation à long terme d'ouvrages présentant un intérêt historique, culturel ou scientifique. La bibliothèque patrimoniale du SPAA ne se limite pas à documenter les fonds d'archives conservés par le service : elle a également vocation à identifier, préserver et valoriser la production imprimée relative à la Polynésie française, afin d'en assurer la transmission aux générations futures. Dans ce contexte, la conservation des collections repose sur la maîtrise de nombreux paramètres, notamment la température et l'hygrométrie des locaux, ainsi que sur des conditions rigoureuses de conditionnement, de stockage et de manipulation des ouvrages. À la différence des bibliothèques de lecture publique, les documents conservés ne sont pas en libre accès et leur manipulation est strictement encadrée afin de limiter les risques de dégradation. Lorsqu'un usager souhaite consulter un ouvrage référencé dans l'inventaire en ligne, celui-ci est pris en charge par les équipes du SPAA qui procèdent à sa numérisation. À sa sortie comme à son retour en magasin, l'ouvrage transite par une chambre de pré-décontamination permettant une acclimatation progressive aux conditions de conservation. Cette procédure vise à prévenir les chocs thermiques et hygrométriques susceptibles d'altérer les matériaux, tout en limitant les risques d'introduction d'insectes ou d'autres agents de dégradation dans les collections. La consultation est ensuite réalisée à partir de la version numérique produite, garantissant à la fois l'accès à l'information et la préservation du document original.



Landry Tavearii.

Le saviez-vous ?

La « Bibliothèque patrimoniale Martial Iorss » enrichit ses collections par l'acquisition ou l'intégration de fonds issus de collectionneurs, chercheurs, érudits ou scientifiques, dont l'intérêt patrimonial est reconnu, notamment les fonds constitués par des personnalités de référence, telles que l'anthropologue Bengt Danielsson, spécialiste de la Polynésie française. La bibliothèque bénéficie aussi du dépôt légal imprimeur, garantissant l'exhaustivité et la conservation de la production éditoriale locale. Enfin, une grande partie de ses fonds sont des versements administratifs. En effet, les services et établissements publics participent à l'enrichissement des collections par le versement de leurs publications et productions documentaires.

Les dons manuels sont acceptés après évaluation de leur intérêt patrimonial et de leur cohérence avec les collections existantes. Le don vaut transfert de propriété au profit du Pays.

Les missions de la « Bibliothèque patrimoniale Martial Iorss » :

1. La conservation pérenne des documents présentant un intérêt patrimonial pour la Polynésie française ;

2. La constitution d'un corpus documentaire de référence relatif à l'histoire, aux sociétés, aux langues, aux cultures et aux environnements polynésiens et océaniens ;

3. La collecte réglementaire et volontaire de la production imprimée et éditoriale ;

4. La mise à disposition raisonnée des collections à des fins scientifiques, culturelles et éducatives ;

5. La structuration et l'animation d'un réseau de coopération documentaire public.





Avant de rendre les livres accessibles au grand public, les services du Pays comme la DGEE ont été invités à faire une sélection selon leur centre d'intérêt.

Hommage à Martial Iorss

En 2026, la Bibliothèque patrimoniale de Polynésie française a été renommée « Bibliothèque patrimoniale Martial Iorss ». Un hommage appuyé à un homme (1891-1966) qui a beaucoup œuvré pour la langue tahitienne, laissant notamment aux générations à venir son ouvrage *La grammaire tahitienne*. Dans notre édition n° 221, nous vous présentions son parcours et notamment l'une de ses contributions les plus visionnaires. Martial Iorss souhaitait créer une Académie tahitienne. Conscient de la nécessité d'une autorité collective pour fixer les règles du bon usage et enrichir le vocabulaire face au monde moderne, il a porté ce projet aux côtés de monsieur John Martin. Bien que cette idée ait mis du temps à se concrétiser faute d'appui politique immédiat, son œuvre a ouvert la voie à ses successeurs, comme monsieur Maco Tevane, qui a repris son enseignement après sa disparition. Le président de la Polynésie française tient à exprimer sa profonde gratitude aux descendants de Martial Iorss pour avoir autorisé le Pays à donner son nom à cette bibliothèque patrimoniale. Par ce geste généreux, ils contribuent à faire vivre la mémoire d'une figure majeure de la culture polynésienne et à transmettre son héritage aux générations futures.

Fanny Feugeas : l'ergothérap

RENCONTRE AVEC FANNY FEUGEAS, ERGOTHÉRAPEUTE. TEXTE ET PHOTO : ISABELLE LESOURD

Pour prévenir les douleurs liées aux gestes répétitifs et aux mauvaises postures, le Service de l'artisanat fait appel à deux ergothérapeutes lors des trois grands salons des mois d'octobre et novembre. Parmi elles, Fanny Feugeas nous explique comment aider les artisans à préserver leur corps sans modifier leur savoir-faire traditionnel.

Tresser, sculpter, coudre, enfiler des perles ou travailler le *tapa*… Autant de gestes que les artisans répètent parfois pendant des heures, des journées entières dans des postures parfois inconfortables. Et le corps finit par se manifester avec des douleurs dorsales, des tendinites, des tensions musculaires et articulaires. Au fil du temps, ces troubles peuvent devenir chroniques et compromettre la poursuite de leur activité. Pour sensibiliser les artisans à ces risques, le Service de l'artisanat a pris l'initiative de faire intervenir deux ergothérapeutes, Fanny Feugeas et Chloé Ducousso, sur les salons des Marquises, des Australes et des Tuamotu-Gambier, organisés aux mois d'octobre et novembre. Une initiative qui vise à préserver les savoir-faire artisanaux en prenant soin de celles et de ceux qui les font vivre !

Le thérapeute du quotidien

Mais au fait, qu'est-ce qu'un ergothérapeute ? Encore relativement méconnue à Tahiti, l'ergothérapie est une profession paramédicale accessible après trois années d'études et l'obtention d'un diplôme d'État. Son champ d'intervention est particulièrement vaste. De l'enfant qui rencontre des difficultés d'apprentissage à la personne âgée en perte d'autonomie, en passant par les personnes en rééducation ou les salariés confrontés à des douleurs au travail, l'ergothérapeute accompagne chacun dans ses activités de tous les jours. « *L'ergothérapeute, c'est le thérapeute du quotidien* », résume Fanny Feugeas, qui a choisi cette profession pour accompagner les personnes dans les activités qui comptent pour elles.

Trois leviers pour intervenir

Son travail repose sur l'observation de trois éléments indissociables : la personne, avec ses forces et ses faiblesses, l'activité qu'elle souhaite réaliser et l'environnement dans lequel elle évolue. « *On cherche à comprendre ce qui pose problème et ce que l'on peut modifier pour permettre à la personne de réaliser son activité de façon satisfaisante et sécurisée.* » Cela peut passer par l'installation d'une barre d'appui dans une salle de bains, l'adaptation d'un poste informatique ou une nouvelle organisation du travail. Il n'existe pas de solution toute faite. Chaque situation est différente et les réponses se construisent avec les personnes concernées.

Des gestes qui mettent le corps à l'épreuve

Lorsque le Service de l'artisanat lui a proposé d'intervenir auprès des artisans, Fanny Feugeas a immédiatement été intéressée par le projet. Les métiers de l'artisanat présentent de nombreuses contraintes physiques. La sculpture et la fabrication du *tapa*, le tressage, le ramassage et le perçage des coquillages… Chaque pratique sollicite le corps différemment, et toutes peuvent exposer les artisans à des troubles musculosquelettiques, les fameux TMS. « *Ce sont des troubles liés notamment à la répétition des gestes, aux postures prolongées ou inadaptées. Les douleurs peuvent être musculaires, articulaires, prendre la forme de tendinites et, avec le temps, devenir chroniques*. »

Respecter les savoir-faire

Certaines activités se pratiquent traditionnellement à même le sol, d'autres nécessitent de rester longtemps penché sur un ouvrage ou de solliciter continuellement les mains, les poignets et les épaules. Sans oublier les yeux extrêmement sollicités par les travaux de précision. Pour autant, pas question de bouleverser les habitudes ni de remettre en cause des techniques transmises de génération en génération. « *Les artisans sont souvent très attachés à leur manière traditionnelle de travailler. Je ne suis pas là pour tout changer. Mon rôle est de comprendre leur pratique, leurs contraintes, ce qui est important pour eux, et de chercher ensemble des solu-*

ie au service des artisans



« Je ne suis pas là pour tout changer, mais pour comprendre leur pratique et trouver ensemble des solutions pour préserver leur corps sans toucher à leur savoir-faire », explique Fanny Feugeas, ergothérapeute, à propos des artisans.

tions. » Une démarche résolument fondée sur l'écoute et le respect des traditions.

Ne pas forcer

Sur les salons, Fanny Feugeas et sa collègue iront à la rencontre des artisans pour échanger sur leurs pratiques, observer leurs gestes et les sensibiliser aux risques. Bien sûr, un stand n'est pas un véritable atelier. Les conditions de travail y sont différentes, mais cette première approche permettra déjà d'identifier certaines habitudes et d'ouvrir la discussion. « *L'idée est de leur donner des pistes pour comprendre ce qui se passe dans leur corps. Pourquoi ai-je mal au dos lorsque je travaille dans telle position ? Pourquoi mes épaules me font-elles souffrir après plusieurs heures ? Qu'est-ce que je pourrais faire différemment ?* » Parfois, quelques changements simples peuvent faire la différence : adapter sa position, mieux organiser son espace de travail, alterner les tâches pour ne pas solliciter toujours les mêmes muscles ou encore s'accorder des pauses régulières. Et sur ce dernier point, Fanny Feugeas insiste : il ne faut surtout pas attendre d'avoir mal pour bouger ! « *Le corps n'est pas fait pour rester dans la même position pendant des heures. Il a besoin de mouvement, d'amplitude. Au bout de deux heures de travail, par exemple, il faut penser à faire une pause, à bouger son corps, ses articulations, mais aussi ses yeux. Quand la douleur apparaît, c'est souvent que l'on a déjà trop forcé.* »

Tous concernés

La prévention concerne aussi bien les artisans expérimentés, chez qui certaines douleurs sont parfois déjà installées, que les plus jeunes, qui peuvent adopter de bonnes habitudes dès le début de leur activité. Lorsque les douleurs persistent, une consultation médicale reste nécessaire.

Au-delà des conseils pratiques, ces interventions ont surtout pour ambition de changer le regard que les artisans portent sur leur corps et leur façon de travailler. Apprendre à reconnaître les premiers signes de fatigue, comprendre les risques, réfléchir à d'autres manières de faire, sans renoncer à son savoir-faire. « *Mon objectif est qu'ils puissent eux-mêmes identifier les situations à risque et trouver des solutions adaptées à leur activité, qu'ils deviennent acteurs de leur santé.* » ◆

Mata'i

ROHIPEHE : TEUIRA HENRY (TAHITI I TE TAU MATAMUA P.345)



© DCP

Te fanaura'a o te mau mata'i Teuira HENRY (Tahiti i te tau matamua p345)

O Rā-ta'iri, te metua tane,
O Temuri te metua vahine,
Fanau maira ta raua matahiapo,
O Maoa'e-ra'i-aneane, ei ari'i no te mau mata'i ato'a.
He'e te tua, o Pafa'ite ;
He'e te tua, o Mara'amu ;
He'e te tua, o Ha'a-piti, oia o Fa'arua ;
A he'e te tua oToerau, e ma-ra'i-moana maira.
Te rahi ra te hu'ahu'a i tai, màmà mai nei i uta, o taua To'erau-ma-ra'i-moana aihuma-huma ra.



© ASF

La naissance des vents Teuira HENRY (Tahiti au temps anciens p345)

Râ-ta'iri *(Soleil-frappant, chaleur) était le père,* Te-muri *(Derrière) était la mère, de cette union naquit leur premier né Maoa'e-ra'i-aneane (Alizé du N.-E. au ciel clair) qui devint roi de tous les autres vents.*
Puis vint Pafa'ite *(Vent du N.-O.) puis vint* Mara'amu *(Vent du S.) puis l'impétueux* Ha'apiti *ou* Fa'arua *(Vent du N. à deux courants) et après vint* Toerau-ma-rai-moana *(Vent du N. avec ciel clair).*

zoom sur…

AU-DELÀ DE LA PEAU, L'ART S'EXPOSE !

Et si vous découvriez les tatoueurs sous un tout autre regard ? Avec Burns Tattoo Shop Expo – First Edition, sept artistes issus du salon de tatouage Burns Tattoo Shop dévoilent une autre facette de leur créativité à travers une exposition collective de peintures à l'acrylique. Plus de 50 œuvres seront à découvrir à la salle Muriāvai de Te Fare Tauhiti Nui. Des créations qui témoignent de la diversité des univers, des sensibilités et des styles de ces artistes, et qui invitent le public à explorer leur démarche artistique au-delà du tatouage. Ces artistes souhaitent ainsi partager leur vision de l'art et faire découvrir toute la richesse de leur expression créative. Sur la toile, les couleurs, les formes et les inspirations prennent une autre dimension, révélant des personnalités artistiques parfois méconnues du grand public.

Cette première édition est aussi l'occasion de créer un véritable lien entre les artistes et les visiteurs. Des rencontres et des échanges permettront au public d'en apprendre davantage sur les œuvres présentées, les techniques employées et les univers qui les inspirent. Amateurs d'art, curieux ou simples visiteurs en quête de découvertes culturelles : poussez les portes de la salle Muriāvai et laissez-vous surprendre par ces artistes qui prouvent que la créativité ne se limite pas à un seul support. Une autre facette des tatoueurs à découvrir, des œuvres à contempler et des artistes à rencontrer : venez découvrir Burns Tattoo Shop Expo – First Edition !



PRATIQUE

Burns Tattoo Shop – First edition

- Du 3 au 7 novembre 2026
- De 9 h à 17 h du mardi au vendredi et de 9 h à 11 h le samedi
- Vernissage le mardi 3 novembre 2026 à 18 h
- Entrée libre
- Salle Muriāvai

SOIRÉE TA'URUA HĪMENE : RENDEZ-VOUS LE 7 NOVEMBRE À LA POINTE VÉNUS

Après la 3e édition du concours Ta'urua Hīmene qui a attribué 17 prix (voir les résultats page 30), place à une nouvelle soirée dédiée aux *hīmene* ! Le samedi 7 novembre 2026, dès 18 h, la pointe Vénus à Mahina accueillera les groupes de chant récompensés lors du concours pour un grand rendez-vous musical en plein air. Au pied du phare, dans un cadre exceptionnel, plusieurs centaines d'artistes se retrouveront pour faire résonner leurs voix et partager avec le public toute la richesse et la diversité du patrimoine vocal polynésien. Que vous soyez passionné de *hīmene*, amateur de musique ou simplement à la recherche d'une belle soirée à partager en famille, chacun est invité à venir profiter de ce moment convivial sous les étoiles de la côte est. L'accès est libre et gratuit. Il ne reste plus qu'à venir s'installer à la pointe Vénus et se laisser porter par les voix des artistes !



LE REGARD DU PACIFIQUE SUR L'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE : UN COLLOQUE INTERNATIONAL INÉDIT À L'UPF

L'Université de la Polynésie française (UPF) s'apprête à accueillir, du 16 au 18 novembre prochains, un colloque international marquant le 250e anniversaire de l'indépendance des États-Unis. Organisé par Florent Atem, maître de conférences en langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes à l'université, l'originalité de ce colloque réside dans l'analyse de cet événement fondateur à travers le prisme des peuples du Pacifique. Structurée en deux volets, la manifestation examinera d'abord la rupture des colonies avec la Couronne britannique et la genèse de la nation américaine (de la Déclaration du 4 juillet 1776 aux idéaux européens réinvestis). Dans un second temps, elle élargira les discussions aux répercussions géostratégiques mondiales de cette superpuissance. Ainsi, une première phase verra des spécialistes de civilisation américaine, notamment de la question révolutionnaire, présenter le fruit de leurs travaux, tandis qu'une seconde étape consistera à élargir le champ des discussions ; il s'agira, *in fine*, d'envisager les répercussions de l'apparition de la nation états-unienne sur la scène internationale, l'évolution d'une idéologie et ses résonances multiples, depuis le monde Atlantique jusqu'au sein de l'aire Pacifique, avant de dresser, de façon plus globale, un état des lieux, à l'aune des enjeux contemporains, de la relation entre les territoires du grand océan et la superpuissance mondiale.

Pour plus d'infos contactez florent.atem@upf.pf

Programme de novembre 2026

LE PROGRAMME EST SUSCEPTIBLE DE SUBIR DES MODIFICATIONS.

ÉVÉNEMENTS



10e édition du concert gratuit TA'URUA HĪMENE à la pointe Vénus

TFTN / Ville de Mahina

- Samedi 7 novembre à partir de 19 h
- Retrouvez les groupes de chant lauréats de la 3e édition du concours Ta'urua Himene. Amenez vos *pē'ue* !
- Concert gratuit
- Sous les étoiles de Mahina, à la pointe Vénus



MATARI'I I NI'A

Pays / TFTN / Tahiti Tourisme / DCP / ART

- Du 16 au 19 novembre, de 8 h 30 à 11 h 30 - Dans les espaces de TFTN – Événement dédié aux scolaires
- Vendredi 20 novembre – Pape'ete au rythme des festivités (gratuit)
- Du 23 au 25 novembre – Esplanade basse de To'atā (gratuit)
- Retrouvez l'intégralité du programme détaillé du 20 novembre sur matarii.pf, sur les pages Facebook de Tahiti Tourisme et de Te Fare Tauhiti Nui
- Te Fare Tauhiti Nui : 40 544 544
- Page Facebook : Maison de la Culture de Tahiti

20e édition du HURA TAPAIRU & 7e édition du HURA TAPAIRU MANIHINI

Au Grand théâtre

TFTN

1re semaine de concours : du mercredi 25 au samedi 28 novembre
2e semaine de concours : du jeudi 3 au samedi 5 décembre
Soirée des finales : samedi 5 décembre

Tarifs soirées de concours :

Zone 1 :
- 2 000 Fcfp / séance
- Étudiant de moins de 25 ans : 1 000 Fcfp / séance

Zone 2 :
- 1 500 Fcfp / séance
- Étudiant de moins de 25 ans : 800 Fcfp / séance

- Gratuit pour les PMR et les enfants de moins de 2 ans
- Accompagnateur PMR : 1 500 Fcfp

Tarifs des finales (samedi 5 décembre) :

Zone 1 :
- 3 000 Fcfp / séance
- Étudiant de moins de 25 ans : 1 500 Fcfp / séance

Zone 2 :
- 2 000 Fcfp / séance
- Étudiant de moins de 25 ans : 1 000 Fcfp / séance

- Gratuit pour les PMR et les enfants de moins de 2 ans
- Accompagnateur PMR : 2 000 Fcfp
- Billets disponibles au guichet de la Maison de la culture et en ligne sur billetterie.maisondelaculture.pf (à partir du 30 octobre)
- Tous les soirs de spectacles : expositions artisanales dans le hall
- Un événement à suivre en LIVE STREAMING sur www.tntv.pf
- Renseignements : 40 544 544
- Pages Facebook : Hura Tapairu Officiel & Maison de la Culture de Tahiti
- www.huratapairu.com / www.maisondelaculture.pf



EXPOSITIONS

23e Salon des Australes

ART

- Jusqu'au 8 novembre
- Entrée libre
- Hall de l'Assemblée de la Polynésie française

BURNS TATTOO SHOP EXPO – First edition

TFTN

- Du mardi 3 au samedi 7 novembre
- Exposition ouverte de 9 h à 17 h du mardi au vendredi et de 9 h à 12 h le samedi
- Exposition fermée le dimanche
- Entrée libre et gratuite
- Renseignements au 40 544 544
- Page Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Salle Muriāvai de Te Fare Tauhiti Nui



« *Matière et lumière* » de Stéphane MOTARD et Éric RAFFIS

TFTN

- Du mardi 10 au samedi 14 novembre
- Exposition ouverte de 9 h à 17 h du mardi au vendredi et de 9 h à 12 h le samedi
- Exposition fermée le dimanche
- Entrée libre et gratuite
- Renseignements au 40 544 544
- Page Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Salle Muriāvai de Te Fare Tauhiti Nui



11e Salon des Tuamotu-Gambier

ART

- Du jeudi 19 au dimanche 29 novembre
- Entrée libre
- Esplanade Place To'atā



Te mata o te fenua – Héritage et horizons

MTI / Objectif Image Tahiti

- Jusqu'au 31 janvier 2027
- Entrée payante
- Salle des expositions temporaires
- Te Fare Iamanaha – Musée de Tahiti et des Îles

THÉÂTRE



« Ça Vous Ephad ? »

Rideau Rouge Tahiti

- Jeudi 12 novembre, 19 h 30
- Tarifs plus de 16 ans : 4 900 Fcfp
- Tarif moins de 16 ans : 4 200 Fcfp
- À partir de 12 ans
- Billets disponibles sur www.monspectacle.pf
- Renseignements : www.monspectacle.pf
- Petit théâtre



« En avant les Petits Bolides »

Rideau Rouge Tahiti

- Samedi 14 novembre, à 10 h
- Tarifs plus de 16 ans : 3 500 Fcfp
- Tarif moins de 16 ans : 2 500 Fcfp
- De 3 à 12 ans
- Un spectacle ludique et interactif pour toute la famille !
- Billets disponibles sur www.monspectacle.pf
- Renseignements : www.monspectacle.pf
- Petit théâtre



« L'Abribus »

Rideau Rouge Tahiti

- Samedi 14 novembre
- Tarifs plus de 16 ans : 4 900 Fcfp
- Tarif moins de 16 ans : 4 200 Fcfp
- À partir de 12 ans
- Billets disponibles sur www.monspectacle.pf
- Renseignements : www.monspectacle.pf
- Petit théâtre



« ETIQUETTIA »

Bulles 2 Théâtre

- Samedi 21 et dimanche 22 novembre, à 17 h
- Un spectacle jeune public inspirant pour les enfants… et pour les parents !
- Tarifs adulte : 3 500 Fcfp
- Tarif enfant de moins de 12 ans : 3 000 Fcfp
- Billets disponibles sur www.ticket-pacific.pf, dans les magasins Carrefour et à Radio 1
- Petit théâtre

ATELIERS ET ANIMATIONS

Atelier d'écriture

TFTN

- À partir de 16 ans
- Samedi 7 novembre, de 9 h 30 à 11 h
- Entrée libre et gratuite
- Renseignements au 40 544 544
 Page Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- *Salle Marama*

Les livres parlent, chantent et signent

TFTN

- Samedi 14 novembre, de 9 h 30 à 10 h 30
- De 0 à 3 ans
- Entrée libre et gratuite
- Renseignements : 40 544 544
 Page Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Salle de projection

Rallye lecture

TFTN

- Mercredi 16 septembre : lancement du rallye
- Mercredi 18 novembre : finale du rallye
- À partir de 7 ans
- Entrée libre
- Renseignements : 40 544 544
 Page Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Bibliothèques enfants

Les bébés lecteurs

TFTN

- Samedi 21 novembre, de 9 h 30 à 10 h
- Activité réservée aux tout-petits (de 18 mois à 3 ans) accompagnés d'un adulte.
- Un véritable éveil à la lecture !
- Entrée libre et gratuite
- Renseignements : 40 544 544
 Page Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Salle de projection

Les P'tits philosophes

TFTN

- Samedi 21 novembre, de 10 h 15 à 10 h 45 (juste après les bébés lecteurs)
- Pour les enfants de 3 à 5 ans
- Entrée libre et gratuite
- Renseignements : 40 544 544
 Page Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- Salle de projection

L'heure du conte

TFTN

- Pour les jeunes enfants
- Samedi 28 novembre, de 9 h 30 à 10 h 30
- Entrée libre et gratuite

Atelier jeux de rôle

TFTN

- À partir de 8 ans
- Samedi 28 novembre, de 9 h 30 à 11 h 30
- Seul, en famille ou entre amis
- Entrée libre et gratuite
- Renseignements : 40 544 544
 Page Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- En bibliothèque adulte

Atelier jeux de société

TFTN

- Tout public
- Samedi 31 octobre, de 9 h à 11 h
- Entrée libre et gratuite
- Renseignements : 40 544 544
 Page Facebook : Médiathèque de la Maison de la Culture
- En bibliothèque adulte

Paix, espoir, plaisir, révolutio

3e édition du Concours Ta'urua Hīmene : 17 prix

Le 23 octobre 2026, douze groupes de chants traditionnels avaient répondu à l'appel du concours Ta'urua Hīmene. À l'issue d'une magnifique soirée de spectacles, les dix-sept prix ont été attribués comme suit :

Catégorie Tārava Tahiti :
- Premier prix : **Te Manu 'āi'a**
- Deuxième prix : **Rau vevo**
- Troisième prix : **Tamari'i 'Ōra'e**

Catégorie Tārava Tuha'a Pae :
- Premier prix : **Rama Ora**
- Deuxième prix : **Tupu Au**
- Troisième prix : **Sissa-sué Okota'i**

Catégorie Tārava Raromata'i :
- Premier prix : **'Aihono**
- Deuxième prix : **Pū Taru'u**
- Troisième prix : **Tamari'i Mahina Raromata'i**

Catégorie facultative Hīmene 'Otorau :
- Premier prix : **Rama Ora**
- Deuxième prix : **Pū Taru'u**
- Troisième prix : **Sissa-sué Okota'i**

Meilleur auteur :
- Temanu Amtsi du groupe Tamari'i 'Ōra'e

Meilleur compositeur :
- Teraimana Temauri du groupe Rama Ora

Meilleur costume :
- Sissa-sué Okota'i

Meilleur Ra'atira Ti'ati'a Hīmene :
- Moearuiti Natua du groupe Pū Taru'u

Prix spécial à la discrétion du jury :
- Pour Dayna Tavaearii

Rendez-vous le samedi 7 novembre à la pointe Vénus pour écouter les groupes récompensés (lire page 25).
©TFTN


Premier prix : Te Manu 'āi'a


Premier prix : 'Aihono



Premier prix : Rama Ora



on : des mots et des savoir-faire



Deuxième prix : Pū Taru'u





Troisième prix : Tamari'i Mahina Raromata'i



Deuxième prix : Tupu Au



Taure'a a Ara



Deuxième prix : Rau vevo





Troisième prix : Sissa-sué Okota'i



Troisième prix : Tamari'i 'Ōra'e







Tupu Ora











L'espoir s'invite au concours 'Ārere

Dans le cadre du festival linguistique et culturel Parau Ti'amā, le concours 'Ārere offre une belle vitrine aux textes écrits dans l'une des langues autochtones de Polynésie française. Pour cette nouvelle édition, le thème choisi était *Tiaturi* - L'espoir. Le concours 'Ārere a récompensé les meilleurs auteurs et meilleurs orateurs.
©TFTN













La paix, tout un art

Véritable rendez-vous annuel, le 4e concert de la Paix, organisé par le club Soroptimist et le Conservatoire de Polynésie française en faveur des jeunes filles méritantes mais sans moyens a encore été un moment de grâce et de douceur. Meari U Teriipaia dirigeait les jeunes danseuses, Guillaume Dor dirigeait le trio Jazz quant à Peterson Cowan, il a emmené le quatuor lyrique.
©CAPf 26/Vincent Wargnier











Pina'ina'i, pour le plaisir

Chaque édition de Pina'ina'i nous surprend par sa créativité et son audace. Cette année le spectacle, qui en est à sa 16e édition, avait pour thème « *Navenave* », le plaisir. Des plaisirs simples, des plaisirs cachés, mais aussi ses vices. Un régal !
©TFN















Le Salon du livre en images

Entre, dédicaces, tables rondes, rencontres avec les auteurs, illustrateurs et éditeurs, les expositions, jeux, ateliers et animations… la 26e édition du Salon du livre de Tahiti « Lire en Polynésie », sur la thématique Révolutions a été un moment fort de ce mois d'octobre.
©Lire en Polynésie / Rambaud







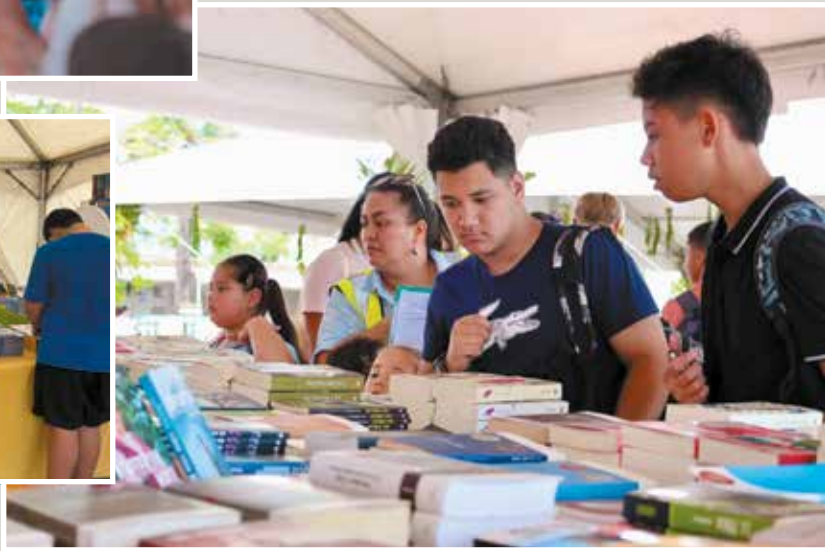




























Le savoir-faire des Marquises et des Australes

Deux salons artisanaux ont mis en avant la richesse de nos archipels. Le premier organisé par la fédération Te Tuhuka o te Henua Enana, le Salon des Marquises, a réuni comme à l'accoutumée, de nombreux artisans marquisiens. Le second dédié aux Australes a été l'occasion de mettre en lumière la diversité et la richesse des expressions de l'artisanat de cet archipel.
©ART





























TE FARE TAUHITI NUI
MAISON DE LA CULTURE



Evénements



Médiathèque



Cours et animations à l'année pour enfants et adultes



Expositions

Photos : TFTN

Retrouvez-nous en ligne :

maisondelaculture.pf

Maison de la Culture de Tahiti

maisondelaculturetahiti

tefaretauhitinui

Retrouvez Hiro'a
en version numérique
sur www.hiroa.pf

